

Compte-rendu de la réunion de quartier

De la rue de la Planche, rue du haut de la Planche, rue du Moulin,

Rue du Moulin de Fontaine, rue de la Taupine, allée du Barrage

Rue de Cordon et Meillant (côté Soignolles)

Samedi 20 mai 2017

Voici les thèmes qui ont été abordés :

- Peut-on installer un miroir :
 - Rue de la Planche dans le virage près du transformateur
 - Rue de la Taupine au croisement de la rue du Haut de la Planche
- Peut-on nettoyer le miroir déjà installé rue du Moulin
- Faire un stationnement alterné rue de la Planche, car les véhicules stationnent des 2 côtés et gênent la circulation
- Demande d'éclairage rue du Haut de la Planche (proche du n° 70). Cette zone sombre donne un sentiment d'insécurité aux résidents de ce secteur qui font savoir que des individus à 2 roues s'amuse à effectuer des aller/retours sur 2 roues le soir, ce qui occasionne des nuisances sonores
- Demande de mise en place d'un système mutualisé pour l'entretien des jardins des personnes du 3^e âge
- 14 rue de la Planche : clôture donnant sur la rue du haut de la planche : le mur est fissuré par la route en contrebas. Son assurance lui a dit de se rapprocher de la mairie car son mur n'a pas à soutenir la route de la commune
- Passerelle piétonne au gué de Cordon : un candélabre avait été enlevé en 1999 (tempête) et n'a jamais été remis
- 9 rue de la Planche : retirer le banc au bord de la rivière pour que la tonte puisse être faite
- Rue de la Planche : ruissellement de sources après le virage et vers le n° 64
- A quand la fibre optique ?
- A quand l'enfouissement des réseaux ?
- 50 rue de la Planche : cuvette sur la chaussée, ça se creuse

- Pose de ralentisseurs rue de la Planche avant et après le virage car vitesse excessive notamment le week-end
- Déchets jetés en bord de route (canettes, bouteilles, restes Mc Do)
- Aux alentours du n° 41 rue de la Planche les poubelles ne sont jamais rentrées, remorque ... Retirer épaves dans la rue de la Planche - une voiture opel verte stationnée sans bouger depuis plus d'un mois minimum
- Balayage de la rue inutile et sûrement coûteux, les gens effectuant des travaux salissent et ne remettent pas en état
- Aboiements des chiens trop fréquents, les gens ne respectent pas non plus les horaires pour bricoler ou tondre
- Peut-on obliger les gens à débroussailler et nettoyer aux abords des clôtures voisines : recrudescence de rats et de souris
- Demande de coupe d'herbe plus fréquente dans la rue de la Planche
- Au n° 3 de la rue du Moulin est-il possible de faire enlever les résineux (bord de route) par un arrêté du Maire (chenilles processionnaires)
- A l'angle de la rue du Moulin et de la rue du Moulin de Fontaine, un arbre gêne la visibilité, à qui appartient-il, est-il possible de le faire enlever ?
- La connexion Internet est faible (vers le 14 rue de la Planche) à quand la fibre ? Demande de plusieurs personnes
- problème de regard devant le n° 1 de la rue de la Planche ?
- boucher les trous de la rue du Moulin (nids de poule)
- Lumière du passage au 53 rue de la Planche (marches)
- Marquer les places de stationnement sur le parking communal
- Mettre un dos d'âne dans le virage de la rue de Cordon
- Moissy : possibilité de ramassage de cars (cela existe entre Guignes et Moissy)
- Y a-t-il un décret communal interdisant les caravanes sur la commune
- Des personnes jouent aux boules rue de la Planche et il est difficile de circuler

**Ces questions seront traitées et résolues en fonction de leur faisabilité.
Nous remercions les personnes qui ont participé à cette réunion avec les
élus.**